

## INFORMATIONS

**La Sacré-Congrégation des Rites.** doit s'occuper prochainement d'une affaire très importante, qui consiste dans la révision des rubriques générales et spéciales du Bréviaire et du Missel.

**Patron des œuvres eucharistiques.** — Notre Saint-Père le Pape vient de déclarer saint Pascal Baylon, de l'Ordre des Frères Mineurs de la stricte observance, patron des congrès et des associations eucharistiques.

« De même, dit-il, que Nous recommandons la jeunesse studieuse à saint Thomas d'Aquin, les associations charitables à saint Vincent de Paul, les malades, ainsi que ceux qui s'attachent à les soulager, à saint Camille de Lellis et à saint Jean de Dieu ; de même, espérant que Notre décision tournera à l'intérêt et au bien de la chrétienté, Nous déclarons et Nous constituons, de Notre autorité suprême, et par la vertu des présentes Lettres, saint Pascal Baylon comme patron particulier des Congrès eucharistiques et de toutes les associations qui ont pour objet la divine Eucharistie, tant de celles qui ont été constituées jusqu'à ce jour que de celles qui le seront dans l'avenir.

**Une nouvelle préfecture apostolique.** — Sous le nom de préfecture apostolique de la Guinée française, une nouvelle mission vient d'être érigée et confiée à la congrégation du Saint-Esprit. Elle a pour limites : au nord, les limites politiques de la Guinée portugaise et de la Sénégambie ; à l'ouest, l'Océan ; à l'est, la ligne de falte qui sépare les bassins du Sénégal et du Niger, à l'exclusion des contrées baignées par les affluents de ce dernier fleuve, lesquelles appartiennent au vicariat apostolique du Sahara, confié aux missionnaires d'Alger ; au sud, les limites politiques de la colonie anglaise de Sierra-Leone.

La Sacrée-Congrégation de la Propagande en a nommé préfet apostolique le R. P. Auguste Lorber, de la congrégation du Saint-Esprit. Le R. P. Auguste Lorber est né le 24 août 1854, dans le diocèse de Strasbourg ; il était supérieur de la mission de Konakry et administrateur de la Guinée française.